

SCIENTIFIQUE

PROGRAMME



121<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
DES  
NOTAIRES DE FRANCE

Notaires  
de France

24-26  
Septembre 2025  
MONTPELLIER

"SUD DE FRANCE ARENA"



# FAMILLE & CRÉATIVITÉ NOTARIALE

## ACCOMPAGNER LES TRIBUS D'AUJOURD'HUI

Organisé par :

En étroite collaboration et avec le soutien de :

Avec le soutien de :





**Me Jean GASTÉ**  
Président  
121<sup>e</sup> Congrès  
des notaires de France

« **Famille, je vous aime** »

2025 est une année de cœur, tournée vers chaque membre composant la famille.

Il est essentiel que chacun trouve sa place dans sa tribu pour que l'être humain bénéficie d'un environnement propice à un développement harmonieux.

Le notaire grâce à la relation qu'il tisse avec ses clients, les conseille et les accompagne tout au long de leur vie.

Cette ligne de vie guide la composition des 3 commissions mais également leurs raisonnements :

- La naissance de la famille, ouvre la réflexion ; de l'union du couple à la filiation ;
- La vie de la famille permet de comprendre les enjeux d'une famille bienveillante ou d'un couple qui se disloque ;
- Le décès au sein de la famille voit les liens se distendre ou se renforcer ;

A toute ces étapes, le notaire reste et demeure aux côtés de chacun.

Durant les 3 jours du Congrès nous aurons à :

- **Investiguer**, poser les bonnes questions, pour
- **Accompagner** ces tribus d'aujourd'hui, afin de
- **Créer** les solutions adaptées aux besoins de chacun, et ainsi
- **Agir** « pour la paix au cœur de la société ».

Vos interventions en séances plénières enrichiront les propositions. Devenons meilleurs en réfléchissant ensemble. Grandissons ensemble en apprenant.

Au XIXe siècle, André Gide affirmait haïr la famille en tant que carcan, et bien, au XXIe siècle osons clamer les bienfaits des tribus familiales.



**Me Bertrand SAVOURÉ**  
Président  
Conseil supérieur  
du notariat

« **Faire vivre le notariat que nous aimons** »

Je crois en un notariat puissant, influent et même conquérant. Ce notariat, c'est celui de notre Congrès. Chaque année, il rassemble des compétences remarquables et des équipes investies, à l'image de celle dont Jean Gasté s'est entouré pour cette 121<sup>e</sup> édition.

Ce notariat mobilise les notaires, leur savoir-faire et leur connaissance de terrain pour alimenter les politiques publiques. Sur la famille et ses nouvelles tribus, notre expertise est reconnue et attendue. En septembre prochain, notre vision prospective et experte sera de nouveau au rendez-vous, au plus près des évolutions de la société française.

Le notariat auquel je crois est écouté et, le plus souvent possible, entendu. La grande manifestation qu'est le Congrès lui offre la plus belle des caisses de résonance et lui permet de redéployer ses forces et ses atouts.

La famille tient à cœur aux Français, à nos clients. C'est un domaine où nous pouvons faire encore mieux : plus personnel, plus engagé. Notre stratégie d'engagement trouve à se déployer pour améliorer l'accès au droit, comme avec la mission Not'isme. Ce projet permet aux notaires de s'adresser aux personnes touchées par le handicap et à leurs familles pour leur offrir les outils juridiques appropriés à leur situation.

À Montpellier, en septembre prochain, faisons vivre tous ensemble ce notariat que nous aimons.



**121<sup>e</sup>**  
**CONGRÈS**  
DES  
NOTAIRES DE FRANCE



## LE DIRECTOIRE



Président  
**Me Jean GASTÉ**



Vice-président & trésorier  
**Me Christophe SARDOT**



Rapporteur général  
**Me Stéphane DAVID**



Commissaire locale  
**Me Maguelonne ESCANDE-CAMBON**



Communication & formation  
**Me Romain BRUNET**



Déléguée générale  
**Élisabeth DUPART-LAMBLIN**

## RAPPEUR DE SYNTHÈSE



Rapporteur de synthèse  
**Pr Étienne CASIMIR**

## LES 3 COMMISSIONS



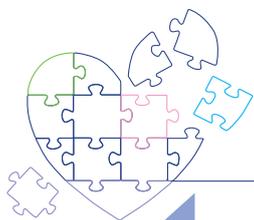
**La naissance de la famille**  
**Me Jean-Cyril HERVO** - Rapporteur  
**Me Virginie DARME-LONGUET** - Présidente  
**Me Stéphanie DAL DOSSO** - Rapporteur



**La vie de la famille**  
**Me Barbara GREWIS** - Rapporteur  
**Me Éric SIMON-MICHEL** - Président  
**Me Florence DE MOOIJ** - Rapporteur



**Le décès au sein de la famille**  
**Me Véronique DEJEAN de la BATIE** - Rapporteur  
**Me Jean-Robert ANDRÉ** - Président  
**Me Bérengère CUNÉY** - Rapporteur



# PROGRAMME DE FORMATION

Capitalisez jusqu'à 18 heures de formation professionnelle

## Apprenez, échangez, progressez : le Congrès, un levier pour votre pratique notariale !

Inscrivez-vous **avant le vendredi 19 septembre** pour bénéficier d'une prise en charge (éventuelle partielle) par le FIF-PL ou l'OPCO. Après cette date, l'inscription reste possible dans la limite des places disponibles sur [www.congresdesnotaires.fr](http://www.congresdesnotaires.fr) rubrique « S'inscrire ».

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025			
LA NAISSANCE DE LA FAMILLE		LA VIE DE LA FAMILLE	LE DÉCÈS AU SEIN DE LA FAMILLE
09.00	Accueil et installation en salle		
09.15 10.45	Module n°1 : LA FILIATION	Module n°2 : LE SOUTIEN FAMILIAL	Module n°3 : LA SUCCESSION ET LES AUTRES INSTITUTIONS
09.15	Atelier : Établir la filiation sans risque : les réflexes indispensables du notaire. <i>Pr Nathalie BAILLON-WIRTZ</i>	Atelier : L'occupation gratuite d'un bien de famille : utilité et danger de la technique sociétaire. <i>Pr Jean-François HAMELIN</i>	Atelier : Une épreuve pour la famille et la société : le décès de l'associé dirigeant. <i>En partenariat avec le CRIDON Sud-Ouest</i> <i>Mme Myriam CAZAJUS</i> <i>Pr Karl LAFAURIE</i>
10.00	Atelier : L'enfant né à l'étranger ou d'un parent étranger : les interrogations du notaire. <i>Pr Louis d'AVOUT</i>	Atelier : Sûretés et famille : un mariage dangereux. <i>Pr Charles GIJSBERS</i>	Atelier : Assurance-vie et succession : indépendance ou interdépendance ? <i>En partenariat avec le CRIDON Lyon</i> <i>M. Bruno JEANNET</i>
10.45	Pause et changement de salle		
11.15 12.45	Module n°4 : LE CONTRAT DU COUPLE	Module n°5 : LA SCI FAMILIALE	Module n°6 LE SURVIVANT DU COUPLE
11.15	Atelier : Un PACS notarié sinon rien ! <i>Mme Elsa BERRY</i>	Atelier : Opportunités, limites et risques de la jouissance d'un bien immobilier détenu par une SCI. <i>Me Hubert MROZ</i>	Atelier : La succession préparée. <i>Pr Michel GRIMALDI</i> <i>Pr Christophe VERNIERES</i>
12.00	Atelier : Exclusion des biens professionnels, préciput : maîtrisez-vous vraiment ces avantages matrimoniaux ? <i>Pr Anne KARM</i>	Atelier : La vente d'un actif en SCI : clauses statutaires, rédaction de l'acte, distribution du prix. <i>Pr Etienne CASIMIR</i>	Atelier : La succession ouverte. <i>Pr Michel GRIMALDI</i> <i>Pr Christophe VERNIERES</i>
12.45	Déjeuner		
14.00 15.30	Module n°7 : LE DROIT PATRIMONIAL	Module n°8 : LE DIVORCE	Module n°9 : LE QUASI-USUFRUIT
14.00	Atelier : Prescription et droit patrimonial de la famille : se repérer dans le capharnaüm. <i>Pr Claude BRENNER</i>	Atelier : Une date peut en cacher une autre ! <i>Me Stéphane DAVID</i>	Atelier : Constituer et dénouer le quasi-usufruit : les aspects civils. <i>Pr Christophe BLANCHARD</i>
14.45	Atelier : Pourquoi et comment choisir la loi de son régime matrimonial ? <i>En partenariat avec le CRIDON Ouest</i> <i>Mme Myriam GHEMAME-PINOCHÉ</i>	Atelier : Le partage transactionnel : un outil notarial à double tranchant. <i>Me Romain BRUNET</i>	Atelier : Le décès du quasi-usufruiteur : la dette est-elle toujours déductible ? <i>En partenariat avec le CRIDON de Paris</i> <i>Mme Sabine LEGRET-GONTIER</i>
15.30	Pause et changement de salle		
16.00 17.30	Module n°10 : LA LIQUIDATION CONJUGALE	Module n°11 : LA TRANSMISSION	Module n°12 : LES DROITS DU RÉSERVATAIRE
16.00	Atelier : Le changement, c'est maintenant ! Quand et comment changer de régime matrimonial. <i>Pr Jérémy HOUSSIER</i>	Atelier : Pactes Dutreil : rédaction et utilisation d'un engagement de conservation - Points de vigilance & conseils. <i>En partenariat avec le CRIDON Nord-Est</i> <i>M. François FRULEUX</i>	Atelier : Les embûches du rapport et de la réduction. (partie 1) <i>Pr Bernard VAREILLE</i> <i>Pr Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS</i>
16.45	Atelier : Les mystères du profit subsistant : les créances et les récompenses. <i>Pr Frédéric BICHERON</i>	Atelier : Liquider une succession en présence d'une donation-partage. <i>Pr Marc NICOD</i>	Atelier : Les embûches du rapport et de la réduction. (partie 2) <i>Pr Bernard VAREILLE</i> <i>Pr Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS</i>

# LES THÈMES DU CONGRÈS

## LA NAISSANCE DE LA FAMILLE

### Commission 1

Me Jean-Cyril HERVO - Rapporteur  
Me Virginie DARME-LONGUET - Présidente  
Me Stéphanie DAL DOSSO - Rapporteur

# 49%

des Français déclarent ne pas avoir assez de connaissances pour choisir entre régime de communauté et séparation de bien.

Enquête IFOP pour l'Institut d'études juridiques du CSN, Le regard des Français sur les régimes matrimoniaux, février 2025.

JEUDI • 14.30 - 17.30

**La famille a évolué depuis les lois Carbonnier.** Si la famille dite « traditionnelle » reposait sur un couple marié composé de deux personnes de sexe différent, ayant conçu des enfants de manière charnelle au cours de l'union, elle n'est plus le seul modèle. De nouvelles configurations familiales ont émergé, monoparentale, recomposée, homoparentale, etc...

**La 1<sup>ère</sup> commission s'intéresse au régime des biens des partenaires,** et notamment aux insuffisances constatées du régime conventionnel de l'indivision d'acquêts, à l'adéquation du régime de la communauté réduite aux acquêts en tant que régime légal, à l'intérêt de proposer aux couples mariés des régimes conventionnels, aux « avantages matrimoniaux ».

**Le législateur a confié au notaire de nouvelles prérogatives en matière d'établissement de la filiation qui lui sont peu coutumières :**

- Si la filiation peut reposer sur un projet parental, elle reste essentiellement fondée sur le lien biologique. Le droit de la filiation doit-il être réformé pour tenir compte des nouvelles familles plures ?
- Toutes les familles ne peuvent ou ne souhaitent pas créer un lien de filiation avec l'enfant. Le notaire pourrait-il encadrer la parentalité dans ces nouvelles familles ?
- Dans une société de plus en plus individualiste, où le droit de la famille se contractualise, il est nécessaire de trouver l'équilibre entre l'ordre public et le droit conventionnel. C'est en cela que la créativité notariale doit s'exprimer.

# 106 200

divorces en 2021, dont 60 % prononcés par le juge aux affaires familiales et 40 % enregistrés par les notaires de France.

Infos rapides Justice n°19 du 28 novembre 2024.

## LA VIE DE LA FAMILLE

### Commission 2

Me Florence DE MOOIJ - Rapporteur  
Me Éric SIMON-MICHEL - Président  
Me Barbara GREWIS - Rapporteur

**La vie de la famille n'est pas un long fleuve tranquille.** Divers projets patrimoniaux ou événements l'émaillent :

L'un des projets repose sur la volonté de constituer un patrimoine pour protéger ses membres et préparer la transmission. L'accompagnement notarial répond aux objectifs de la famille : ameubler des immeubles, transformer la pierre en papier, donner un bien tout en retenant les utilités... L'imagination notariale est en art placé au service des tribus familiales mais cette science notariale est confrontée à des limites ; certaines compréhensibles, d'autres anciennes ou véhiculant trop facilement le spectre de l'abus de droit fiscal. La commission 2 interroge les obstacles juridiques et fiscaux qui enserrent la transmission du patrimoine familial et propose des solutions au service de la famille et de l'intérêt général.

**L'entraide familiale caractérise la vie de la famille :** loger un proche, se porter garant, financer les études d'un enfant.

Devoir ou libéralité ? Le brouillard de cette question s'épaissit lorsque les membres de la famille ont organisé leurs relations sous forme de société. Les avantages indirects ressortissant d'un contrat de société participent-ils d'une relation d'associés ou d'une libéralité ?

**La rupture du couple implique des conséquences personnelles et patrimoniales.** Des freins, parfois de procédure, complexifient les conséquences de la séparation. Il est nécessaire d'identifier et de lever les obstacles inutiles et préjudiciables à la reconstruction des couples.

VENDREDI • 09.05 - 12.05

## LE DÉCÈS AU SEIN DE LA FAMILLE

### Commission 3

Me Véronique DEJEAN DE LA BATIE - Rapporteur  
Me Jean-Robert ANDRÉ - Président  
Me Bérengère CUNÉY - Rapporteur

# 60%

du patrimoine constitué par la fortune héritée. C'était 35 % au début des années 1970.

« Repenser l'héritage », Les notes du conseil d'analyse économique, n°69, décembre 2021.

VENDREDI • 14.00 - 17.00

**Le pluralisme des modèles familiaux, l'internationalisation des patrimoines et des personnes, le vieillissement de la génération du baby-boom, la baisse de la natalité, la maîtrise de nouvelles techniques médicales, conduisent à renouveler la réflexion sur la succession et à trouver un équilibre entre liberté de contractualisation et ordre public.**

Certaines règles sont complexes, d'autres ne permettent pas de résoudre les situations de blocage. La créativité notariale se met au service de l'intérêt de la famille pour une transmission à la carte, lors d'un accompagnement déjudiciarisé.

Quelles évolutions souhaitons-nous ? Une réflexion est conduite sur le statut du bel enfant, de l'héritier en situation de handicap, du survivant du couple, et de l'enfant né de PMA post mortem, des privilèges étrangers de sexe et de religion notamment.

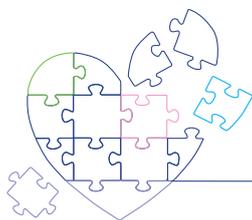
Comment la saisine, le cantonnement et l'acceptation successorale peuvent-elles être améliorées ?

Quels mécanismes peuvent être perfectionnés pour renforcer l'attractivité du droit civil français ? L'administration successorale, les mécanismes de liquidation dysfonctionnels sont ciblés pour une amélioration de l'existant.

Quelle voie utiliser pour anticiper ? Les pactes de familles, les testaments, et les partages d'ascendants.

Comment organiser la propriété familiale pour pacifier, protéger les personnes et pérenniser le patrimoine ? Nous étudions la propriété collective successorale, de la simple indivision à la propriété démembrée.

Comment mieux utiliser la société civile comme technique de transmission et d'organisation patrimoniale ? Le droit des sociétés est approché avec un double regard novateur : sociétés en droit successorale.



# PROGRAMME GÉNÉRAL

**MONTPELLIER : SUD DE FRANCE ARENA**  
Route de la Foire, 34470 Pérols

**Comprendre, apprendre, agir :**  
3 jours pour développer votre créativité notariale !

**MERCREDI 24 - VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025**

**MARDI**

17.00 - 19.00

Accueil général : Retrait des dossiers / Nouvelles inscriptions / Impression de badges

**MERCREDI**

08.00

Ouverture de l'accueil, de l'exposition et du LAB'

08.45

Inauguration du Congrès

09.00 - 10.45

Programme de formation (modules n°1, 2, 3)

10.45 - 11.15

Pause du programme de formation

11.15 - 12.45

Programme de formation (modules n°4, 5, 6)

12.00 - 13.30

Déjeuner - Temps de visite de l'exposition\*

14.00 - 15.30

Programme de formation (modules n°7, 8, 9)

15.30 - 16.00

Pause du programme de formation

16.00 - 17.30

Programme de formation (modules n°10, 11, 12)

17.30 - 20.00

Exposition : Cocktails sur les stands offerts par les exposants

17.45 - 19.45

Conférence « Not'isme : comprendre le handicap, accompagner et protéger »

20.00

Fermeture de l'accueil et de l'exposition

20.30 - 01.00

Réception officielle au Corum de Montpellier - Sur inscription - Nombre de places limité

**JEUDI**

08.00

Ouverture de l'accueil, de l'exposition et du LAB'

09.30 - 12.10

Séance solennelle d'ouverture sous le haut patronage du garde des Sceaux

12.00 - 13.30

Déjeuner - Temps de visite de l'exposition\*

14.00 - 14.30

Ouverture des travaux

14.30 - 17.30

Commission 1 : La naissance de la famille

17.30 - 20.15

Exposition : Cocktails sur les stands offerts par les exposants

20.30

Fermeture de l'exposition

20.45 - 22.00

Concert - Sur inscription - Nombre de places limité

22.00 - 02.00

Réceptions privées organisées par les exposants

**VENDREDI**

08.00

Ouverture de l'accueil, de l'exposition et du LAB'

09.00 - 09.05

Présentation de l'Assemblée de Liaison des Notaires de France

09.05 - 12.05

Commission 2 : La vie de la famille

12.00 - 13.30

Déjeuner partagé avec les associations et fondations - Temps de visite de l'exposition\*

14.00 - 17.00

Commission 3 : Le décès au sein de la famille

17.00 - 17.45

Synthèse scientifique du 121<sup>e</sup> Congrès des notaires de France

17.45 - 18.00

Présentation du 122<sup>e</sup> Congrès des notaires de France

17.00

Fermeture de l'exposition

20.30 - 02.00

Soirée de clôture au Domaine des Grands Chais - Mauguio - Offerte par la Banque des Territoires - Sur invitation - Nombre de places limité

*\*Déjeuner assis sur réservation au restaurant des congressistes (réservé au statut congressiste)  
Formules de restauration souples, sans réservation (vente à emporter, snacking et brasserie)  
Cocktail sans réservation sur les stands, offerts par les exposants*

Suivez-nous :



LinkedIn



X



Facebook



YouTube



**121<sup>e</sup>**  
**CONGRÈS**  
DES  
**NOTAIRES DE FRANCE**

Notaires  
de France



# L'EXPOSITION & LE LAB'

**150 organisations au service du notariat**  
réunies dans un carrefour d'innovations et d'expertise !

Aménagée au cœur du Congrès, l'exposition est un espace où se retrouvent les congressistes. Elle offre aux visiteurs l'opportunité de rencontrer les acteurs clés de la profession notariale en un seul endroit, facilitant les échanges, la mise en réseau et les collaborations.

## UNE OFFRE D'EXPOSITION RICHE ET DIVERSIFIÉE

- Instances notariales
- Banques, gestion de patrimoine et assurances
- Numérique, informatique et communication
- Éditeurs juridiques et de solutions professionnelles
- Généalogie et recherche successorale
- Consultations juridiques et services en ligne
- Immobilier et urbanisme
- Formalités et solutions de dématérialisation
- Associations et fondations caritatives

NOUVEAUTÉ 2025

## Le LAB' : un nouvel espace d'expression et d'innovation au cœur du Congrès

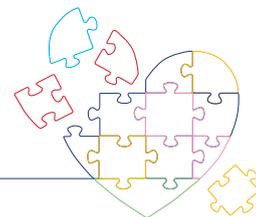
Grande nouveauté de cette édition, le LAB', un espace entièrement dédié à la mise en lumière de services et des solutions pratiques à destination des notaires et des professionnels du droit.

Situé au cœur de l'exposition, le LAB' proposera tout au long du Congrès :

- des pitches courts pour découvrir rapidement des outils utiles au quotidien,
- des conférences sur les enjeux clés de la pratique notariale.

Un lieu privilégié pour s'informer, échanger et approfondir ses connaissances sur les innovations qui accompagnent l'évolution de la profession.

# RAPPORTS DES CONGRÈS



## LE 121<sup>e</sup> RAPPORT DU CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE, UN MANUEL PRATIQUE QUI RÉPOND AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES EN DROIT DE LA FAMILLE



Cet ouvrage explore le droit de la famille en suivant le fil chronologique de la famille : de la naissance au décès. Il expose les dernières décisions de jurisprudence, des exemples de clauses et des cas pratiques, offrant des réponses aux situations familiales les plus variées.

Disponible en juillet 2025, il sera envoyé à tous les notaires associés, titulaires et sera consultable en libre accès sur le site des rapports.

→ **Nouveau site des rapports : le numérique pour faciliter vos recherches dans la bibliothèque des Congrès**  
[www.rapport-congresdesnotaires.fr](http://www.rapport-congresdesnotaires.fr) met à disposition les sept derniers rapports de Congrès en version digitale. Accédez simplement aux informations grâce à l'assistance optimisée par l'intelligence artificielle.

→ **Bibliothèque des rapports**  
«Famille & créativité notariale» (en ligne début juillet), «L'urbanisme durable», «Le logement», «L'ingénierie notariale», «Le numérique», «Protéger», «L'international», «DEMAIN Le territoire».



**Découvrez les rapports numériques**  
← FLASHER ICI



**Découvrez la liste des exposants**  
(à date)  
← FLASHER ICI

**Découvrez le programme du LAB'**  
FLASHER ICI →

